

Le peuple rassemblé sur la place de l'Odéon fit entendre quelques murmures, se permit quelques injures; mais n'opposa aucune résistance.

Le décret de la Convention, qui fermait l'Odéon, excita l'indignation de toutes les sections. Celle Lepelletier, dont le chef-lieu était au couvent des Filles-Saint-Thomas, paraissait être à la tête de ce mouvement. Un décret de la Convention ordonna que le lieu de ses séances fût fermé, l'assemblée dissoute et la section désarmée.

Le douze vendémiaire (trois octobre), à sept ou huit heures du soir, le général Menou, accompagné des représentans du peuple, commissaires près de l'armée de l'intérieur, se rendit, avec un corps nombreux de troupes, au lieu des séances de la section Lepelletier, pour y faire exécuter le décret de la Convention. Infanterie, cavalerie, artillerie, tout fut entassé dans la rue Vivienne, à l'extrémité de laquelle est le couvent des Filles-Saint-Thomas. Les sectionnaires occupèrent les fenêtres des maisons de cette rue; plusieurs de leurs bataillons se rangèrent en bataille dans la cour du

couvent, et la force militaire, que commandait le général Menou, se trouva compromise.

Le comité de la section s'était déclaré représentant du peuple souverain, dans l'exercice de ses fonctions; il refusa d'obéir aux ordres de la Convention; et, après une heure d'inutiles pourparlers, le général Menou et les commissaires de la Convention se retirèrent, par une espèce de capitulation, sans avoir désarmé ni dissous ce rassemblement.

V. *Menou est destitué du commandement de l'armée de l'intérieur.* — La section, demeurée victorieuse, se constitua en permanence, envoya des députations à toutes les autres sections, vanta ses succès, et pressa l'organisation qui pouvait assurer sa résistance. On se prépara à la journée du treize vendémiaire.

Le général Bonaparte, attaché depuis quelques mois à la direction du mouvement des armées de la république, était dans une loge à Feydeau, lorsque de ses amis le prévinrent de la scène singulière qui se passait. Il fut curieux d'observer les détails d'un si grand spectacle. Voyant les troupes conventionnelles repoussées, il courut aux tribunes de l'assemblée

pour y juger l'effet de cette nouvelle, et suivre les développemens et la couleur qu'on y donnerait.

La Convention était dans la plus grande agitation. Les représentans auprès de l'armée, pour se disculper, se hâtèrent d'accuser Menou. On attribua à la trahison ce qui n'était dû qu'à la malhabileté. Il fut mis en arrestation.

Alors différens représentans se montrèrent successivement à la tribune; ils peignirent l'étendue du danger. Les nouvelles qui, à chaque instant, arrivaient des sections, ne faisaient voir que trop combien il était grand. Chacun des membres proposa le général qui avait sa confiance. Ceux qui avaient été à Toulon, à l'armée d'Italie, et les membres du Comité de salut public, qui avaient des relations journalières avec Napoléon, le proposèrent comme plus capable que personne de les tirer de ce pas dangereux, par la promptitude de son coup-d'œil et l'énergie de son caractère. On l'envoya chercher dans la ville.

Napoléon qui avait tout entendu, et savait ce dont il était question, délibéra près d'une demi-heure avec lui-même sur ce qu'il avait à faire. « Une guerre à

» mort éclatait entre la Convention et
» Paris. *Était-il sage de se déclarer, de*
» parler au nom de toute la France? Qui
» oserait descendre seul dans l'arène
» pour se faire le champion de la Con-
» vention? La victoire même aurait quel-
» que chose d'odieux; tandis que la dé-
» faite vouerait pour jamais à l'exécration
» des races futures.

» Comment se dévouer ainsi à être le
» bouc émissaire de tant de crimes aux-
» quels on fut étranger? Pourquoi s'ex-
» poser bénévolement à aller grossir en
» peu d'heures le nombre de ces noms
» qu'on ne prononce qu'avec horreur?

» Mais, d'un autre côté, si la Conven-
» tion succombe, que deviennent les
» grandes vérités de notre révolution?
» Nos nombreuses victoires, notre sang
» si souvent versé, ne sont plus que des
» actions honteuses. L'étranger, que nous
» avons tant vaincu, triomphé et nous
» accable de son mépris.
» un entourage insolent et dénaturé
» reparaissent triomphans, nous repro-
» chent nos crimes, exercent leurs ven-
» geances, et nous gouvernent en ilotes
» par la main de l'étranger.

» Ainsi la défaite de la Convention

» ceindrait le front de l'étranger, et scelerait la honte et l'esclavage de la patrie.

» Ce sentiment, vingt-cinq ans, la confiance en ses forces, sa destinée!.....»

Il se décida, et se rendit au comité, auquel il peignit vivement l'impossibilité de pouvoir diriger une opération aussi importante avec trois représentans, qui, dans le fait, exerçaient tous les pouvoirs, et gênaient toutes les opérations du général; il ajouta qu'il avait été témoin de l'événement de la rue Vivienne, que les commissaires avaient été les plus coupables, et s'étaient pourtant trouvés au sein de l'assemblée des accusateurs triomphans.

Frappé de ces raisons, mais dans l'impossibilité de destituer les commissaires, sans une longue discussion dans l'assemblée, le Comité, pour tout concilier, *car on n'avait pas de temps à perdre*, déterminà de prendre le général dans l'assemblée même. Dans cette vue, il proposa Barras à la Convention comme général en chef, et donna le commandement à Napoléon, qui, par-là, se trouvait débarrassé de trois commissaires, sans qu'ils eussent à se plaindre.

Aussitôt que Napoléon se trouva chargé

du commandement des forces qui devaient protéger l'assemblée, il se transporta dans un des cabinets des Tuileries où était Menou, afin d'obtenir de lui les renseignemens nécessaires sur les forces et la position des troupes et celle de l'artillerie. L'armée n'était que de cinq mille hommes de toutes armes, avec quarante pièces de canon, alors aux Sablons, sous la garde de quinze hommes; il était une heure après minuit. Napoléon expédia aussitôt un chef d'escadron du 21^e de chasseurs (Murat), avec trois cents chevaux, pour se rendre, en toute diligence, aux Sablons, et ramener l'artillerie au jardin des Tuileries. Un moment plus tard, il n'était plus temps. Cet officier arrivant à deux heures aux Sablons, s'y trouva avec la tête d'une colonne de la section Lepelletier qui venait saisir le parc; mais il était à cheval; on était en plaine: la section se retira, et à six heures du matin les quarante pièces entrèrent aux Tuileries.

VI. *Dispositions d'attaque et de défense des Tuileries.* — Depuis six heures jusqu'à neuf, Napoléon courut tous les postes, et plaça cet artillerie à la tête du pont de Louis XVI, du pont Royal,

de la rue de Rohan, au cul-de-sac Dauphin, dans la rue Saint-Honoré, au Pont-Tournant, etc., etc.; il en confia la garde à des officiers sûrs. La mèche était allumée partout, et la petite armée distribuée aux différens postes, ou en réserve au jardin et au Carrousel.

La générale battait partout Paris, et les gardes nationales se formaient à tous les débouchés, cernant ainsi le palais et les jardins. Leurs tambours portaient l'audace jusqu'à venir battre la générale sur le Carrousel et sur la place Louis XV.

Le danger était imminent, quarante mille gardes nationaux bien armés, organisés depuis long-temps, se présentaient animés contre la Convention; les troupes de ligne, chargées de la défendre, étaient peu nombreuses, et pouvaient être facilement entraînées par le sentiment de la population qui les environnait. La Convention, pour accroître ses forces, donna des armes à quinze cents individus dits les patriotes de 89. C'étaient des hommes qui, depuis le neuf thermidor, avaient perdu leurs emplois, et quittés leurs départemens où ils étaient poursuivis par l'opi-

nion. On en forma trois bataillons, que l'on confia au général Berruyer. Ces hommes se batirent avec la plus grande valeur. Ils entraînèrent la troupe de ligne, et furent pour beaucoup dans le succès de la journée.

Un comité de quarante membres, sous la présidence de Cambacérès et composé du Comité de salut public et de sûreté générale, dirigeait toutes les affaires. On discutait beaucoup, on ne décidait rien, et le danger devenait à chaque instant plus pressant.

Les uns voulaient qu'on posât les armes, et qu'on reçut les sectionnaires comme les sénateurs romains avaient reçu les Gaulois. D'autres voulaient qu'on se retirât sur les hauteurs de Saint-Cloud, au camp de César, pour y être joints par l'armée des côtes de l'Océan. D'autres voulaient qu'on envoyât des députations aux quarante-huit sections *pour leur faire diverses propositions*. Pendant ces vaines discussions, et à deux heures après midi, un nommé Lafond déboucha sur le Pont-Neuf, venant de la section Lepelletier, à la tête de trois ou quatre bataillons, dans le temps qu'une autre colonne de même force venait de

l'Odéon à sa rencontre : *ils se réunirent sur la place Dauphine.*

Le général Cartaux, qui avait été placé au Pont-Neuf avec quatre cents hommes et quatre pièces de canon, ayant l'ordre de défendre les côtés du pont, quitta son poste, et se replia sous les guichets. En même-temps un bataillon de gardes nationaux venait occuper le jardin de l'Infante : il se disait affectionné à la Convention, et pourtant saisissait ce poste sans ordre. D'un autre côté, Saint-Roch, le théâtre Français et l'hôtel de Noailles étaient occupés en force par la garde nationale. Les postes opposés n'étaient séparés que de douze à quinze pas. Les sectionnaires envoyaient des femmes à chaque instant, ou se présentaient eux-mêmes, sans armes et les chapeaux en l'air, pour fraterniser avec la ligne.

VII. *Combat du 13 vendémiaire.* — A chaque instant les affaires empiraient. A trois heures, Danican, général des sections, envoya un parlementaire sommer la Convention d'éloigner les troupes qui menaçaient le peuple, et de désarmer les terroristes. Ce parlementaire traversa les postes les yeux bandés, avec toutes

les formes de la guerre. Il fut introduit ainsi au milieu du comité des quarante, qu'il émut beaucoup par ses menaces : on le renvoya vers les quatre heures. La nuit approchait, et il n'était pas douteux qu'elle ne dût être favorable aux sectionnaires, vu le grand nombre. *Ils pouvaient se faufiler de maison en maison, dans toutes les avenues des Tuileries, déjà étroitement bloquées.* A peu près à la même heure, on apporta, dans la salle de la Convention, sept cents fusils, des gibernes et des cartouches pour armer les Conventionnels eux-mêmes comme corps de réserve; ce qui en alarma plusieurs, qui ne comprirent qu'alors la grandeur du danger où ils étaient.

Enfin, à quatre heures un quart, des coups de fusil furent tirés de l'hôtel de Noailles, où s'étaient introduits les sectionnaires; les balles arrivaient jusqu'au perron des Tuileries. Au même moment la colonne Lafond déboucha par le quai Voltaire, marchant sur le pont Royal. Alors on donna l'ordre aux batteries de tirer. Une pièce de huit, au cul-de-sac Dauphin, commença le feu, et servit de signal pour tous les postes. Après plusieurs décharges, Saint-Roch fut enlevé.

La colonne Lafond, prise en tête et en écharpe par l'artillerie placée sur le quai, à la hauteur du guichet du Louvre, et à la tête du pont Royal, fut mise en déroute. La rue Saint-Honoré, la rue Saint-Florentin et les lieux adjacens furent balayés. Une centaine d'hommes essayèrent de résister, au théâtre de la République; quelques obus les délogèrent en un instant: à six heures tout était fini.

Si l'on entendait *dans la nuit*, de loin en loin, quelques coups de canon, c'était pour empêcher les barricades que quelques *habitans* avaient cherché à établir avec des tonneaux.

Il y eut environ deux cents tués ou blessés du côté des sectionnaires, et presque autant du côté des conventionnels; la plus grande partie *de ceux-ci*, aux portes de Saint-Roch.

Trois représentans, Fréron, Louvet et Syeyes montrèrent *de la résolution*.

La section des Quinze-Vingts, faubourg Saint-Antoine, est la seule qui ait fourni deux cent cinquante hommes à la Convention; tant ses dernières oscillations politiques lui avaient *indisposé toutes les classes*; toutefois, si les faubourgs ne se levèrent point en sa faveur,

du moins ils *n'agirent* pas non plus contre elle. Il est faux qu'on ait fait tirer à poudre au commencement de l'action; cela n'eût servi qu'à enhardir les sectionnaires et à compromettre les troupes; mais il est vrai que le combat une fois engagé, le succès n'étant plus douteux, alors on ne tira plus qu'à poudre.

VIII. *Le quatorze vendémiaire*. — Il existait encore des rassemblemens dans la section Lepelletier.

Le quatorze, au matin, des colonnes débouchèrent contre eux, par les boulevards, la rue de Richelieu et le Palais-Royal. Des canons avaient été placés aux principales avenues. Les sectionnaires furent promptement délogés, et le reste de la journée fut employé à parcourir la ville, à visiter les chefs-lieux des sections, à ramasser les armes et à lire des proclamations. Le soir, tout était rentré dans l'ordre, et Paris se trouvait parfaitement tranquille.

Lorsque, après ce grand événement, les officiers de l'armée de l'intérieur furent présentés en corps à la Convention, celle-ci, par acclamation, nomma Napoléon général en chef de cette armée, Barras ne pouvant cumuler plus long-

temps le titre de représentant avec des fonctions militaires.

Le général Menou fut traduit à un conseil de guerre; on voulait sa mort. Le général en chef le sauva en disant aux juges que si Menou méritait la mort, les trois représentans, qui avaient dirigé les opérations et parlé avec les sectionnaires, la méritaient aussi; que la Convention n'avait qu'à mettre en jugement les trois membres, et qu'alors on jugerait Menou. L'esprit de corps fut plus puissant que la voix des ennemis de Menou.

La même commission condamna plusieurs individus à mort par contumace, *entr'autres Vaublanc*. Le nommé Lafond fut le seul exécuté. Ce jeune homme avait montré beaucoup de courage dans l'action; la tête de sa colonne, sur le pont Royal, se reforma trois fois sous la mitraille avant de se disperser tout à fait. C'était un émigré; il n'y eut pas moyen de le sauver, quelque désir que l'on eût: l'imprudence de ses réponses déjoua constamment les bonnes intentions de ses juges.

IX. *Napoléon commande en chef l'armée de l'intérieur.*—Après le treize ven-

démiaire, Napoléon eut à organiser la garde nationale, qui était un objet de la plus haute importance, comptant alors jusqu'à cent quatre bataillons.

Il forma en même-temps la garde du Directoire, et réorganisa celle du Corps-Législatif. Ces mêmes élémens se trouvèrent précisément dans la suite une des causes de son succès à la fameuse journée du dix-huit brumaire. Il avait laissé de tels souvenirs parmi ces corps, qu'à son retour d'Egypte, bien que le Directoire eût recommandé à ses soldats de ne point lui rendre d'honneurs militaires qu'il ne fût en grand uniforme, rien ne put les empêcher de battre au champ, de quelque manière qu'il parût.

Le peu de mois que Napoléon commanda l'armée de l'intérieur se trouvèrent remplis de difficultés et d'embarras. Ce furent, l'installation d'un gouvernement nouveau, dont les membres étaient divisés entre eux et souvent en opposition avec les conseils; une fermentation sourde parmi les anciens sectionnaires qui composaient la majorité de Paris; la turbulence active des jacobins, qui se reformaient sous le nom de Société du Panthéon; les agens des étrangers et

ceux du royalisme, qui formaient un parti puissant; le discrédit des finances et du papier-monnaie, qui mécontentait les troupes à l'extrême; mais, plus que tout cela encore, l'horrible famine qui, à cette époque, désola la capitale.

Dix ou douze fois les subsistances manquèrent, et les faibles distributions journalières que le gouvernement avait été contraint d'établir, furent interrompues. Il fallait une activité, une dextérité peu communes, pour surmonter tant d'obstacles, et maintenir le calme dans la capitale, en dépit de circonstances si fâcheuses et si graves.

La Société du Panthéon donnait chaque jour plus d'inquiétudes au Directoire. La police n'osait aborder cette société de front. *Le général en chef* fit mettre le scellé sur le lieu de ses assemblées, et les membres ne bougèrent plus tant qu'il demeura présent. Ce ne fut qu'après son départ qu'ils parurent de nouveau, sous l'influence de Babeuf, Antonelle et autres; et éclatèrent au camp de Grenelle.

Il eut souvent à haranguer à la halle, dans les rues, aux sections et dans les faubourgs; et une remarque singulière

à ce sujet, c'est que, de toutes les parties de la capitale, le faubourg Saint-Antoine est celui qu'il a toujours trouvé le plus facile à entendre raison, et à recevoir des impulsions généreuses.

Ce fut pendant le commandement de Paris, que Napoléon fit la connaissance de M^{me} de Beauharnais

On avait exécuté le désarmement général des sections. Il se présenta à l'*Etat-Major* un jeune homme de dix à douze ans, qui vint supplier le général en chef de lui faire rendre l'épée de son père, qui avait été général de la République. Ce jeune homme était Eugène de Beauharnais, depuis Vice-Roi d'Italie. Napoléon, touché de la nature de sa demande, et des grâces de son âge, lui accorda ce qu'il demandait: Eugène se mit à pleurer en voyant l'épée de son père. Le général en fut touché, et lui témoigna tant de bienveillance, que M^{me} de Beauharnais se crut obligée de venir le lendemain lui en faire des remerciemens: Napoléon s'empressa de lui rendre sa visite.

Chacun connaît la grâce extrême de l'impératrice Joséphine, ses manières douces et attrayantes. La connaissance

devint bientôt intime et tendre, et ils ne tardèrent pas à se marier.

X. *Napoléon est nommé général en chef de l'armée d'Italie.* — On reprochait à Scherer, commandant de l'armée d'Italie, de ne pas avoir su profiter de sa bataille de Loano; depuis on était peu satisfait de sa conduite. On voyait à son quartier-général de Nice beaucoup plus d'employés que de militaires. Ce général demandait de l'argent pour solder ses troupes, et réorganiser les différens services; il demandait des chevaux pour remplacer les siens qu'on avait laissé périr faute de subsistance: le Gouvernement ne pouvait donner ni l'un ni l'autre; on lui fit des réponses dilatoires; on l'amusa par de vaines promesses. Il fit connaître alors que si l'on tardait davantage, il serait obligé d'évacuer la rivière de Gènes, de revenir sur la Roya, et peut-être même de repasser le Var. Le Directoire résolut de le remplacer.

Un jeune général de vingt-cinq ans, ne pouvait rester plus long-temps à la tête de l'armée de l'intérieur. Le sentiment de ses talens et la confiance que l'armée d'Italie avait en lui, le désignaient

comme seul capable de la tirer de la fâcheuse situation où elle se trouvait. Les conférences qu'il eut avec le Directoire à ce sujet, et les projets qu'il lui présenta, ne laissèrent plus aucun doute. Il partit pour Nice, et le général Hatri, âgé de soixante ans, vint de l'armée de Sambre-et-Meuse le remplacer à l'armée de l'intérieur, laquelle avait perdu son importance, depuis que la crise des subsistances était passée, et que le Gouvernement se trouvait assis.

BATAILLE DE MONTENOTTE.

Depuis l'arrivée du général en chef, à Nice, le 28 mars 1796, jusqu'à l'armistice de Cherasque, le 28 avril suivant: espace d'un mois.

I. *Plan de campagne pour entrer en Italie en tournant les Alpes.* — Le Roi de Sardaigne, que sa position géographique et militaire a fait appeler le portier des Alpes, avait en 1796 des forteresses à l'issue de toutes les gorges qui conduisent en Piémont. Si l'on eût voulu pénétrer en Italie, en forçant les Alpes,